

documents



Le Point-du-Jour, Boulogne-Billancourt.
Ph. © Bernard Marrey, in *Fernand Pouillon, l'homme à abattre*, Le Linteau, 2010.



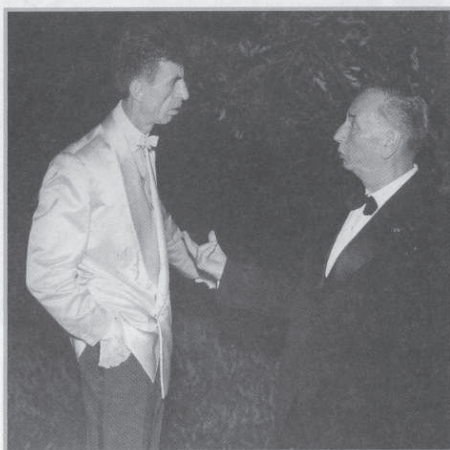
Ferme de Fumichon (XIX^e s.),
à Neuilly-la-Forêt. Ph. © Manuel de Ruyg -
Région Basse-Normandie / Inventaire
général, in *Architectures en terre...*,
Cahiers du Temps, 2009. Cf. p. 26.



Faites le mur !,
Banksy réal. © Banksy - Paranoid Pictures.
Cf. p. 27.

FERNAND POUILLON, L'HOMME À ABATTRE

Début 1961 éclate l'un des plus grands scandales immobiliers de l'après-guerre : celui du Comptoir national du logement (CNL). L'architecte Fernand Pouillon, au centre de l'affaire, voit sa vie privée livrée en pâture dans la presse qui dénonce ses coûteuses extravagances : sa Bentley, son hôtel particulier, son yacht et surtout le smoking blanc et les chemises à poignets de dentelle dont il serait habituellement vêtu. En atteste l'unique photographie reprise partout et qui se révélera tronquée : il participe en réalité à une fête d'anniversaire pour sa fille ! Comme l'explique Bernard Marrey dans son ouvrage, tout semble orchestré pour le désigner à la vindicte populaire au lieu de vraiment chercher l'origine des dérives du CNL qui relèvent, entre autres, de la nouvelle politique gouvernementale en faveur de la promotion immobilière privée. D'où l'embarras qui ressort des positions contradictoires de Pierre Sudreau, alors ministre de la Construction. En quatre chapitres rondement menés, Marrey éclaire les mécanismes qui vont faire de Pouillon l'homme à abattre. Il y a d'abord l'affaire de la reconstruction du Vieux-Port à Marseille qui lui vaut d'être provisoirement radié de l'ordre des architectes en 1951 - avant d'être blanchi en appel - pour s'être prétendument fait attribuer une commande confiée à André Leconte, architecte réputé, chef d'atelier à l'École des beaux-arts et Grand Prix de Rome. Or, à l'issue d'une âpre concurrence, le projet de Pouillon l'avait emporté. Mais il y a



Fernand Pouillon avec Gaston Castel
lors de la fête donnée à Aix-en-Provence
pour les vingt ans d'une de ses filles en 1955.
Ph. © Dr.

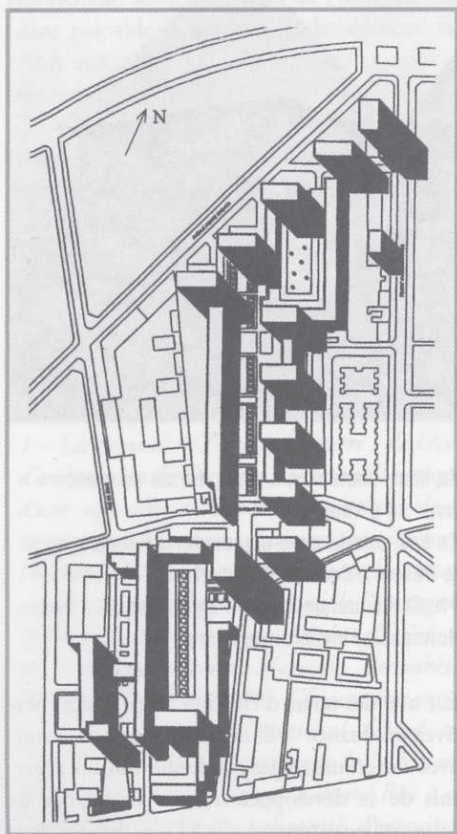
surtout le fait que Pouillon clame partout haut et fort (comme il le revendique dans ses *Mémoires*)¹ qu'il construit moins cher, mieux et plus vite que ses confrères. Il se met ainsi à dos l'ensemble des architectes, mais aussi les entrepreneurs qu'il oblige à rogner leur marge, et bientôt les promoteurs qui voient en lui un concurrent gênant.

Au milieu des années 1950, fort d'avoir construit quelque 12 000 logements à Aix, Marseille et Alger, Pouillon s'installe à Paris dans l'ancienne agence d'Auguste Perret. Sa renommée s'est accrue à la suite des chantiers réalisés à Alger à la demande du maire Jacques Chevalier. Cet homme libéral, partisan d'un compromis avec les nationalistes, se verra évincé lors du putsch d'Alger en 1958 par les tenants

de l'Algérie française. Sans prendre ouvertement position, Pouillon est sensible à l'aspiration d'indépendance, ce qui lui coûtera cher, quelques années plus tard, quand les anti-indépendantistes au sommet de l'État tenteront de régler leurs comptes par personne interposée. Pour l'heure, Pierre Sudreau déclare : "Paris doit prendre exemple sur Alger." Pouillon n'a pas attendu cette exhortation pour se lancer à la conquête de la capitale, d'autant que son avenir algérien s'assombrit. Il fonde le Comptoir national du logement en 1955. Mais depuis la création de l'ordre des architectes et de son code de déontologie sous Vichy, il n'est plus possible de cumuler les fonctions de promoteur, d'architecte et d'entrepreneur comme cela l'était avant guerre. Aussi recourt-il à des prête-noms et engage-t-il des associés dont certains se révéleront des escrocs. Homme pressé, voulant contrôler toute la chaîne de production, il s'entoure de bureaux d'études à sa main et crée même une entreprise générale en charge de ses chantiers. Le démarrage est fulgurant avec les opérations de Montrouge (460 logements), de Pantin (280 logements) et celle dite du Point-du-Jour à Boulogne-Billancourt (2 260 logements)². Mais, à Boulogne, la commercialisation est plus lente que prévue, ce qui crée une situation de crise et provoque le scandale qui mènera Pouillon en prison. L'affaire se joue en trois actes. D'abord une rupture entre les associés et les gérants du CNL : le directeur général Jean Larrue, l'apporteur de terrain Jean Leroy et l'agent immobilier Roland Ducher négocient àprement leur retrait consigné dans le protocole dit du 10 mai 1960. Malgré la réorganisation mise

en place, l'avis favorable du tribunal de commerce pour un possible redressement et la présence de potentiels repreneurs, le renflouement du CNL pour éviter la faillite n'aura pas lieu. La campagne de presse lancée dans *Le Figaro*, dont nul ne sait qui lui a soufflé l'affaire, bientôt relayée par *Le Canard enchaîné* et d'autres titres, contribue à rendre la chose impossible.

Le scandale éclate alors qu'aucune plainte n'est encore déposée, ce qui tend à montrer que les enjeux sont en grande partie ailleurs. L'auteur évoque la situation politique : un Premier ministre, Michel Debré, farouchement attaché à l'Algérie française, et un président de la République, le général de Gaulle, qui impose l'indépendance. L'arrestation de Pouillon, que ce dernier attribue dans ses *Mémoires* à Debré, et la vindicte dont il fait l'objet sont analysées par Bernard Marrey comme un avertissement du Premier ministre aux libéraux d'Algérie. Pour étayer cette conviction, Marrey traque



Plan masse du Point-du-Jour à Boulogne-Billancourt. © DR.

toutes les interrogations soulevées par la procédure comme par le jugement. Ayant épluché les comptes rendus du procès, il note trois anomalies : le juge d'instruction n'interroge pas Pouillon sur des aspects essentiels du dossier dont le fameux protocole du 10 mai ; le procureur requiert la même peine pour celui

qui vend ses biens afin de renflouer la société (Pouillon) et celui qui se sert sans retenue (Larrue) ; enfin le même procureur, plutôt que de s'en tenir à établir les faits, s'érige en porte-parole de la politique du logement du gouvernement. Considéré comme l'inculpé numéro un, l'architecte se voit condamné, tout comme le directeur général Jean Larrue, à quatre ans de prison ferme, une peine ramenée à trois ans en appel alors que nombre de protagonistes bénéficient d'un sursis.

Dès son incarcération, le comportement de l'architecte fait de lui un héros dans les médias : placé dans une clinique pour de sérieux problèmes de santé, il s'en évade de façon rocambolesque pour finalement se présenter devant le tribunal, après huit mois de cavale. Soulignant la dimension politique de l'affaire, Marrey exhume quelques documents inédits pour expliquer sa libération anticipée - après cependant que Debré eut quitté Matignon - grâce à l'intervention auprès du général de Gaulle d'un ami de jeunesse, l'amiral Jubelin.

Radié à vie par l'ordre des architectes avant même le procès, Pouillon ne peut exercer en France et rejoint l'Algérie où Jacques Chevalier est retourné pour se charger des aménagements et équipements de tourisme. Mais, avant son départ, Pouillon est chargé par des responsables gaullistes de haut rang de concevoir l'extension de la ville de Créteil. Un litige l'empêchera de mener cette mission à terme, mais sa réhabilitation est amorcée. Georges Pompidou va ensuite l'amnistier et François Mitterrand lui restituera sa Légion d'honneur. Parachevant le mouvement grâce à un éclairage nouveau sur les dessous du scandale, Marrey s'emploie avec une sagacité teintée d'indulgence à le disculper, en démontrant que, s'il recourt à des pratiques qui ne sont plus légalement admises à l'époque, c'est au bénéfice de réalisations ayant un réel panache !

Marc Bédarida

Bernard Marrey, Fernand Pouillon, l'homme à abattre, Paris, Éditions du Linteau, 2010, 120 p., 15 €.

1 - Fernand Pouillon, Mémoires d'un architecte, Paris, Seuil, 1968.

2 - L'ensemble de Meudon-la-Forêt (2 635 logements) conçu par Pouillon fut réalisé sous la houlette de Jacques Chevalier mais indépendamment du CNL.

UNE HISTOIRE DE PARIS PAR CEUX QUI L'ONT FAIT

Le projet de Graham Robb est très séduisant et l'historienne Arlette Farge en a d'ailleurs fait l'éloge dans *Le Monde* du 3 septembre dernier,